



Fondée en 1859 et forte de près de 800 membres, Economie Région Lausanne (ERL) assure le lien entre l'économie privée et les autorités communales et cantonales. Grâce aux relations privilégiées qu'elle entretient, d'une part, avec les principaux représentants de l'économie et, d'autre part, avec le monde politique, ERL est en mesure de défendre efficacement les intérêts des entreprises lausannoises.

ERL a notamment pour mission de promouvoir des conditions-cadres favorables au développement et au maintien d'une activité économique à forte valeur ajoutée dans le périmètre de la région lausannoise. Elle s'engage sur différents projets ayant des incidences importantes sur l'urbanisme, la mobilité et donc sur l'activité économique de cette région.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur les avantages liés à Economie Région Lausanne ou formuler une demande d'adhésion, rendez-vous sur notre site internet www.economie-region-lausanne.ch ou prenez directement contact avec notre secrétariat au 058 796 33 29



Ville de Lausanne

La Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne, en particulier par son Service de l'économie, a pour mission d'accompagner les entreprises lausannoises, de faciliter leurs démarches administratives et de leur fournir l'assistance qu'elles pourraient souhaiter pour développer leur activité.

Elle traduit dans la pratique le rôle de relais, d'impulsion et de médiation avec le monde de l'entreprise et du commerce, que la Municipalité s'est engagée à promouvoir pour la croissance économique de la ville et de la région.

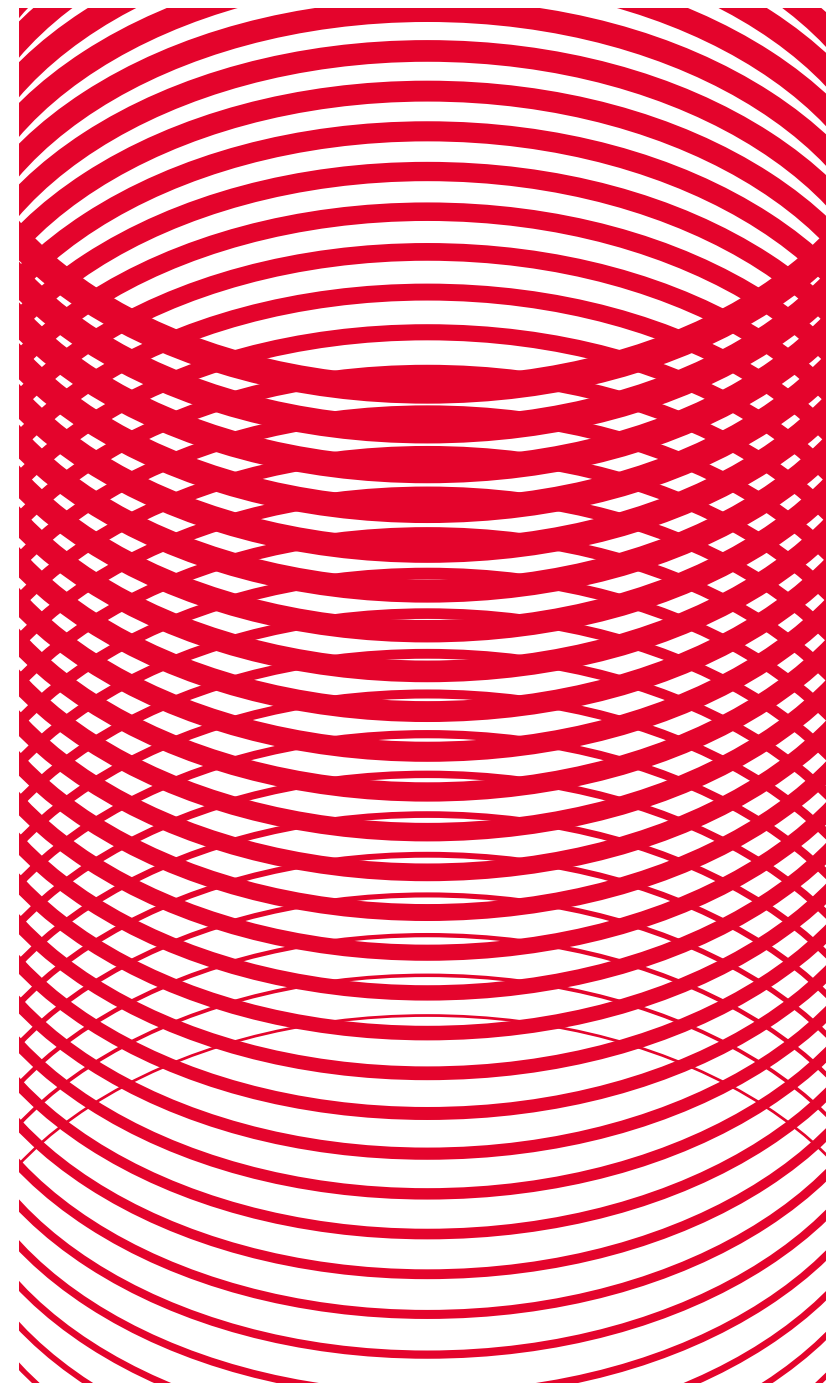
En partenariat avec ERL, la Ville de Lausanne soutient depuis 2008 les entreprises engagées en faveur des apprentis et porteuses du système de formation duale indispensable à la compétitivité entrepreneuriale de notre pays.

Informations complémentaires sur www.lausanne.ch/se



Prix
Entreprises
Formatrices
2019

Prix entreprises formatrices



3 prix sont décernés en faveur des entreprises qui s'engagent pour la formation professionnelle

Objectif du prix

Encourager et soutenir trois entreprises par année qui emploient, pour la première fois, un(e) apprenti(e) ou qui s'engagent de manière significative pour la formation professionnelle.

Le prix

CHF 10'200.- pour un apprentissage de 3 ans pour l'entreprise lauréate (CHF 300.- par mois) et CHF 500.- pour l'apprenti(e) qui aura réussi sa formation.

A propos

Depuis 2008, la Ville de Lausanne et Economie Région Lausanne (ERL) remettent chaque année un prix en faveur de la formation professionnelle à trois entreprises qui s'engagent de manière significative pour la formation duale.

Deux prix sont décernés toutes catégories de secteurs professionnels confondus tandis que le troisième est destiné expressément à des entreprises actives dans le commerce de détail ou dans la restauration et l'hôtellerie.

Depuis 2008, 27 entreprises formatrices dans des domaines aussi divers que la chocolaterie, la coiffure, le chantier naval, la photographie, la droguerie ou encore la ferblanterie ont bénéficié de ce prix.

Une nouvelle identité pour le 12^e prix des entreprises formatrices

27 entreprises formatrices dans des domaines divers et variés ont bénéficié de ce prix

Conditions d'inscription

Les entreprises qui désirent participer à ce prix doivent remettre au secrétariat d'ERL avant le 31 août, le dossier de candidature qui est composé d'une:

lettre de motivation
copie du contrat d'apprentissage
brève présentation de l'entreprise

Le règlement du Prix, est disponible sur les sites internet: www.economie-region-lausanne.ch - www.lausanne.ch/erl

Le dossier doit être adressé à:

ERL Economie Région Lausanne
Case Postale 1215
1001 Lausanne

Renseignements complémentaires



Olivier Rau
Economie Région Lausanne
T: 058 796 33 72
info@economie-region-lausanne.ch



Pierre-Antoine Hildbrand
Conseiller municipal
Directeur de la sécurité et de l'économie
Ville de Lausanne
T: 021 315 32 00
economie@lausanne.ch

© François Wavre –
Ville de Lausanne



Prix
Entreprises
Formatrices
2019